

APEF Sélestat

Votre référent : Sylvie Heinis

Adresse : 20 rue du sel 67600 Sélestat

Tél : 03 68 05 58 68

Email : selestat@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée : SAP893540492

Structure agréée: SAP893540492

Structure autorisée : 2022-0128

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 18h

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

Transports

13 minutes à pied de la gare de Sélestat, à 4 minutes de l'arrêt TIS De Lattre de Tassigny

Accès PMR : Non

Organigramme

HEINIS Sylvie : gérante

JAEGLI Christelle - FOVEZ Lucy : assistantes d'agence

BAGCI Céline : Coordinatrice RH et qualité

Intervenants à domicile

Autorités administratives :

DDETS : 6 rue Gustave Hirn, 67000 Strasbourg, France

ARS : Agence Régionale de Santé : 3 boulevard Joffre - 54036 NANCY

CD : Collectivité Européenne d'Alsace, Place du quartier Blanc 67964 STRASBOURG tel : 03 88 76 67 67

Zone d'intervention :

Toutes prestations hors Assurances personnes seniors dépendantes ou en situation de handicap : Albé, Artolsheim, Baldenheim, Bassemberg, Benfeld, Bernardvillé, Bindernheim, Blienschwiller, Boesnbiesen, Boosheim, Bootzheim, Breitenau, Breitenbach, Châtenois, Dambach-la-ville, Diebolsheim, Dieffenbach-au-val, Dieffenthal, Ebersheim, Ebersmunster, Elsenheim, Epfig, Fouchy, Friesenheim, Heidolsheim, Herbsheim, Hessenheim, Hilsenheim, Huttenheim, Etterswiller, Kintzheim, Kogenheim, La Vancelle, Lalaye, Mackenheim, Maisongoutte, Marckolsheim, Mussig, Muttersholtz, Neubois, Neuve-Eglise, Nothalten, Ohnenheim, Orschwiller, Reichsfeld, Rhinau, Richtolsheim, Rossfeld, Saasenheim, Saint-Martin, Saint-Maurice, Saint-Pierre-Bois, Scherwiller, Schoenau, Schwobsheim, Sélestat, Sermersheim, Steige, Sundhouse, Thanvillé, Triembach-au-val, Urbeis, Villé, Witternheim, Wittisheim. Assistance personnes séniors dépendantes ou en situation de handicap : Communauté de communes Sélestat, Villé et Marckolsheim

Liste des partenariats et conventionnements :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraites, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance, Vyv Ecoute et Solutions (RMA), Mutuaide, Europ Assistance France, VIAVITA, AXA, Filassistance, Fidélia, Mondial assistance, autres mutuelles. Domiserve, MSA

Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter les **personnes qualifiées** du département (annexée à cette présente fiche tarifs), ainsi que le **Service Territorial de l'Autonomie** compétent.
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'un acte de **maltraitance**, vous pouvez contacter les numéros d'urgences nationaux : 3977 (personnes âgées et en situation de handicap) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.



Entreprise indépendante membre d'un réseau de franchise - V15.112025

SARL AS AIDE ET SERVICES au capital de 5000 € - Immatriculée au RCS de COLMAR
Siret 893 540 492 00012 - Siège social : 20 rue du Sel, 67600 Sélestat, France



TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE *

APEF SELESTAT

TARIFS HORAIRES		
HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**

MÉNAGE REPASSAGE

Détente	27,23 €	29,95 €	14,97 €
Bien-être	29,55 €	32,50 €	16,25 €
Evasion	31,09 €	34,20 €	17,10 €
Ponctuel	34,55 €	38,00 €	19,00 €

AIDE A DOMICILE

Aide + Accompagnements	29,55 €	32,50 €	16,25 €
Aide + Accompagnements ponctuel	32,73 €	36,00 €	18,00 €

GARDE D'ENFANTS

Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	31,73 €	34,90 €	17,45 €
Garde d'enfants + 3 ans	29,73 €	32,70 €	16,35 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	34,45 €	37,90 €	18,95 €

BRICOLAGE

Ponctuel	54,55 €	60,00 €	30,00 €
----------	---------	---------	---------

JARDINAGE

Régulier	50,00 €	60,00 €	30,00 €
Ponctuel	58,33 €	70,00 €	35,00 €

Autres prestations :

	TTC	HT	TTC	HT	
Démarches administratives	50,00 €	45,45 €	Téléassistance partenariat EA (à partir de)	29,90 €	24,92 €
Soins et promenade d'animaux de compagnie (***)	38,00 €	34,55 €	Assistance informatique	50,00 €	41,67 €
			Présence et vigilance à domicile	40,00 €	33,33 €

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts.

(***) Pour personnes dépendantes. Les frais annexes hors frais kilométriques ne s'appliquent pas aux prestations d'assistance et financées.

Frais de gestion administrative mensuels : 18,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 0,90 € TTC/km (Taux de TVA associé à la prestation)



DETAIL DES FORMULES APEF

Ménage / Repassage *	Détente	Bien-être	Evasion	Aide et Assistance à domicile	
				Aide *	Assistance **
MENAGE					
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X		
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X		
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X		
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X		
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X		
Faire les lits		X	X		
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X		
Entretenir les matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X		
Cirer et ranger les chaussures			X		
REPASSAGE					
Repasser et ranger les vêtements		X	X		
Repasser et ranger les matières délicates		X	X		
Repasser et ranger le linge de maison		X	X		
ENTRETIEN DU LINGE					
Trier, étendre, plier le linge		X	X		
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X		
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X		
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X		
Entretenir la literie, les voilages et rideaux			X		
Apporter et récupérer au pressing			X		
Effectuer des travaux simples de couture			X		
GESTION DES COURSES					
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X		
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X		
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X		
PREPARATION DES REPAS					
Préparer des repas simples		X	X		
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X		
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE					
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X		
Entretenir les plantes		X	X		
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X		
Entretenir la terrasse et le mobilier de jardin			X		
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X		
HYGIENE, CONFORT ET DEPLACEMENTS					
Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)				X	X
Aider à la toilette et aux changes				X	X
Aider à l'habillage et au déshabillage					X
Aider aux transferts (lever, coucher, déplacements)					X
Aider à la mobilité au domicile et à l'extérieur					X
Mise en beauté (lavage, séchage des cheveux, massage des mains et des pieds) ***				X	X

* Prestations relevant de la déclaration en mode prestataire.

** Prestations relevant de l'autorisation en mode prestataire pour les personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

*** Service relevant de la déclaration en mode prestataire et réservé uniquement aux personnes dépendantes.

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

Garde d'enfants *

Enfants de + 3 et de - 3 ans **	Enfants - 18 ans en situation de handicap ***	Garde partagée ****
---------------------------------	---	---------------------

DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS			
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie	X	X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires	X	X	X
Amener et aller chercher à la crèche	X	X	X
COURSES / REPAS			
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X
Préparer et aider à la prise des repas	X		X
SOMMEIL			
Organiser les réveils et les couchers	X		X
Organiser les siestes	X		X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT			
Accompagner à la propreté	X		X
Accompagner au bain, à la douche	X		X
Accompagner dans la petite toilette	X		X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X
Gérer les changes	X		X
Garder les enfants malades	X	X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE			
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des	X	X	X
Aider aux devoirs	X	X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT			
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X

* 3 enfants maximum par intervention

** Formule relevant du régime de la déclaration pour les enfants de + 3 ans et de l'agrément pour les enfants de - 3 ans pour la garde et l'accompagnement d'enfants.

*** Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire pour les enfants de - 18 ans en situation de handicap. Sont exclus les actes d'assistance de la vie quotidienne.

**** Formule couvrant la garde d'enfants de 2, voir 3 familles alternativement au domicile de l'une et de l'autre.

Jardinage / Bricolage

La tonte
Le désherbage
Le ramassage des feuilles
Le débroussaillage
La plantation de petits végétaux
La taille des haies, arbustes et arbres
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation
Le déneigement des abords immédiats du domicile
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux
L'entretien régulier des allées et des terrasses
Le traitement des arbres et des arbustes
L'application d'engrais et/ou d'amendements
L'arrosage manuel des végétaux,
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...
L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières
LE POTAGER
La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle
LE BRICOLAGE
Démonter, monter des meubles simples
Poser des étagères ou des tringles à rideaux
Fixer un porte manteau, un abat jour, d'un cadre
Resserrer une poignée de porte, remettre une latte de sommier, etc
Aider au déplacement/installation de petit mobilier dans une pièce
Petites retouches de joints de silicone dans la salle de bain (sans démontage)
Installer des équipements de sécurité (capteur, détecteurs de fumée,)

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).

TARIFS APPLICABLES AU 1 janvier 2026

“ TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES MODE PRESTATAIRE * APEF SELESTAT ”

TARIFS HORAIRES				
	HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt**	
CONSEIL DÉPARTEMENTAL ***				
APA Allocation personnalisée d'autonomie	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif s'applique aux bénéficiaires ayant une prise en charge du Conseil Départemental. Il comprend le tarif APA (% reste à charge notifié par le Conseil Départemental sur 25,28€ TTC) + 8,22 € TTC	31,75 €	33,50 €	50% du reste à charge de votre facture
PCH Prestation de compensation du handicap	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (25,76€ TTC) + 7,74 € TTC	31,75 €	33,50 €	50% du reste à charge de votre facture

ASSISTANCE HORS PRISE EN CHARGE

Tarif Assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE	31,75 €	33,50 €	16,75 €
Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE	31,75 €	33,50 €	16,75 €

CAISSES DE RETRAITE

CARSAT / CNAV	Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail	28,15 €	29,70 €	50% du reste à charge de votre facture
MSA	Mutuelle Sécurité Agricole	28,15 €	29,70 €	
CNRACL	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	25,59 €	27,00 €	

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence

Frais kilométriques dans le cadre des prestations (courses, accompagnements véhiculés, sorties, ...) : 0,90 euros TTC / Kms (Taux de TVA associé à la prestation)



SARL AS AIDE ET SERVICES, au capital de 5000€ - immatriculée au RSC de COLMAR - Siret : 893 540 492 00012 - Siège social : 20 rue du sel, 67600 SELESTAT

Entreprise indépendante - membre du réseau de franchise APEF. - V14 112025